



Cessation de sarl avec dettes

Par **judithcle**, le 11/09/2008 à 17:56

Bonjour

Je vais devoir cesser notre SARL car elle nous fait perdre de l'argent plutôt que d'en gagner. J'attends pour cela de recevoir des soldes pour quelques derniers contrats qui nous permettront de payer l'ensemble de nos créanciers, sauf la TVA pour laquelle la société doit 1400€ pour 2007 + un montant encore inconnu pour 2008.

On m'a dit que si je me mettais en liquidateur de la société, j'aurai à payer toutes les dettes même si la société n'a plus d'argent. Est-ce exact ?

Que faire quand on a des dettes que l'on ne peut pas payer, notamment s'il s'agit, comme dans mon cas, de dettes envers l'Etat ?

Merci d'avance de votre aide.